Plan de Parc du PNR de Gâtine poitevine

Version du 1er octobre 2023

Projet Parc naturel régional de Gâtine poitevine

Axe 1 La Gâtine en héritage

Orientation 1.1 : Renforcer la biodiversité aux différentes échelles du territoire

1.1.1 : Protéger la diversité des sites remarquables et des espèces patrimoniales de Gâtine

- Zones à enjeux — Encadrer l'utilisation des Véhicules Terrestres à Moteur (hors engins agricoles)
- Sites de préservation des sources du Thouet et des sources de la Sèvres-Nantaise
- Projet Réserve Naturelle Nationale du Haut-Poitou
- Haies
- Zones de captage d'eau potable

Sites potentiels à haute valeur écologique : Renforcer la protection des sites et espèces remarquables et utiliser les différents leviers opérationnels

1.1.2 : Préserver et restaurer la fonctionnalité écologique du territoire

- Haies — Maintenir et restaurer l'éco-complexe bocager

*Voir 1er encart

Orientation 1.2 : Préserver la qualité des milieux et de l'environnement de la Gâtine

1.2.1 : Préserver les écosystèmes bocagers en maintenant l'élevage à l'herbe

- Haies — Accroître et valoriser les connaissances sur l'éco-complexe bocager
- Zones de captage d'eau potable
- Haies — Engager des actions opérationnelles de restauration et de gestion du bocage

1.2.2 : Protéger les pépites géologiques et la géodiversité

- Géosites
- Projet Réserve Naturelle Nationale du Haut-Poitou — Poursuivre et renforcer la protection des richesses géologiques

1.2.3 : Restaurer et préserver la qualité de l'eau et des milieux aquatiques d'un territoire tête de bassins

- Haies
- Cours d'eau
- Vallées/cours d'eau étendant son influence paysagère — Maintenir et restaurer la qualité écologique et chimique des cours d'eau ; Préserver et restaurer les continuités et fonctionnalités des cours d'eau
- Zones humides
- Zones de sources — Préserver et restaurer les zones humides et les sources

1.2.4 : Maintenir et améliorer la qualité du ciel étoilé de Gâtine

- Tâches urbaines — Sensibiliser le grand public à l'environnement nocturne de la Gâtine ; Préserver et protéger l'accès au ciel étoilé ; Réadapter l'utilisation de l'éclairage public et privé

1.2.5 : Préserver un environnement favorable à la santé

- Zones de captage d'eau potable — Agir sur la ressource en amont pour améliorer la qualité et la fiabilité de l'eau potable

Orientation 1.3 : Préserver une diversité de paysages vivants, identitaires de la Gâtine

1.3.2 : Maîtriser l'évolution des paysages urbanisés

- Tâches urbaines — Préserver l'écrin paysager : bâtir ou non bâtir
- Bourgs d'entrée sur le territoire — Réinventer le bourg de Gâtine : rendre attirante et confortable la vie de village
- Principales zones d'activités économiques
- Principales zones commerciales
- Carrières
- Usines à la campagne
- Pôles de l'armature territoriale

Améliorer la qualité paysagère des franges bâti : entrées de bourgs et zones d'activités économiques

Orientation 1.4 : Protéger le patrimoine culturel, maillon entre les générations

1.4.1 : Protéger le patrimoine culturel matériel et immatériel emblématique de la Gâtine

- Monuments historiques
- Site Patrimonial Remarquable

Protéger le patrimoine bâti monumental avec pour ambition de le rendre accessible au public

Axe 2 La Gâtine en partage

Orientation 2.1 : Valoriser durablement et en solidarité les ressources naturelles de la Gâtine

2.1.1 : Développer un bouquet d'énergies renouvelables pour tendre vers un territoire à énergie positive

- Postes de raccordement
- Éoliennes

Accompagner le développement diversifié des filières d'énergies renouvelables sur le territoire

2.1.2 : Garantir un usage de l'eau solidaire à l'échelle des bassins versants, dans un contexte de changement climatique

- Zones de captage d'eau potable — Protéger et sécuriser l'accès à la ressource
- Zones humides
- Plans d'eau — S'adapter à une ressource plus contrainte

Orientation 2.2 : Accroître la valeur ajoutée territoriale des activités économiques de Gâtine

2.2.1 : Développer une économie exemplaire en termes environnemental et paysager

- Principales zones d'activités économiques
- Principales zones commerciales

Améliorer la qualité paysagère des espaces à vocation économique

2.2.2 : Accroître la valeur ajoutée économique et sociale des filières agricoles et forêt-bois diversifiées et adaptées à un climat en évolution

- Prairies
- Vergers
- Cultures
- Forêts

2.2.3 : Développer une activité touristique durable valorisant les multiples ressources de la Gâtine poitevine

- V43 - La Vélo Francette
- Voie verte : Parthenay - Bressuire
- GR 36 : De la Manche aux Pyrénées
- GR 364 : Du Poitou à l'Océan

Mettre en place et valoriser une offre de cyclotourisme et VTT

- Parcours Terra Aventura (géocaching) — Affirmer le développement d'une offre de découverte immersive et ludique

Axe 3 La Gâtine en mouvement

Orientation 3.1 : Renforcer la sobriété d'une Gâtine « maline »

3.1.2 : Aménager un territoire rural des courtes distances, facilitant l'accès aux emplois et services pour des villes et villages attractifs

- Tâches urbaines
- Pôles de l'armature territoriale
- Maisons de santé

3.1.3 : Développer des formes architecturales et urbaines économes en foncier

- Tâches urbaines — Planifier et limiter l'étalement urbain et l'artificialisation du sol via une stratégie ambitieuse de sobriété foncière

Orientation 3.2 : Faire vivre le territoire en mobilisant ses ressources culturelles

3.2.1 : Maintenir le dynamisme culturel valorisant les ressources de Gâtine et d'ailleurs, contribuant à son rayonnement

- Principaux festivals — Créer une stratégie culturelle mailant le territoire

3.2.2 : Valoriser un patrimoine bâti ouverts aux évolutions contemporaines

- Bâti

Orientation 3.3 : Adapter le territoire à des envies et des besoins d'une population en évolution

3.3.1 : Mailler le territoire de voies douces sécurisées et développer des mobilités alternatives à la voiture individuelle

- Liaisons avec Poitiers, Niort, Bressuire et Thouars
- Gare de Parthenay
- Voies ferrées
- V43 - La Vélo Francette
- Voie verte : Parthenay - Bressuire

3.3.2 : Offrir aux habitants qui le souhaitent un rythme de vie "benaise"

- Zones de benaiseries
- Tiers-lieux

Valoriser un rythme de vie (pouvant attirer de nouveaux habitants)

3.3.3 : Adapter les services avec et pour les habitants

- Pôles de l'armature territorial

Axe 4 La Gâtine mobilisée

4.1.3 : Mettre les jeunes au cœur des attentions et de la mise en œuvre de la Charte

- Structures d'animation de la vie sociale et locale

Sources : PNR de Gâtine poitevine, DREAL, Inventaire National du Patrimoine Naturel, IGN, Corine Land Cover 2018, SANDRE, Observatoire National des Véloroutes et Voies vertes, Les contributeurs d'OSM, EVEN Conseil, NCA Environnement, SCoT.

Réalisation : Inddigo - PNR de Gâtine poitevine, juillet 2023.